

## HORAIRES

Ecole maternelle		
Lundi	8h10 - 12h10	
Mardi	8h10 - 12h10	14h15 - 16h15
Mercredi	8h10 - 12h10	
Jeudi	8h10 - 12h10	14h15 - 16h15
Vendredi	8h10 - 12h10	

Ouverture des portes à 8h00 et 14h00, 12h15 et 16h15.

Ecole élémentaire			
	matin	Après-midi	
		CP – CE1	CE2- CM1- CM2
Lundi	8h00 - 12h20		
Mardi	8h00 - 12h20	14h20 - 16h	14h20 - 16h30
Mercredi	8h00 - 12h20		
Jeudi	8h00 - 12h20	14h20 - 16h	14h20 - 16h30
Vendredi	8h00 - 12h20		

Ouverture des portes CP – CE1 : 7h50 et 14h10, 12h20 et 16h.

Ouverture des portes CE2-CM1-CM2 : 7h50 et 14h10, 12h20 et 16h30.

Un dispositif d'accueil élargi est mis en place :

- A la maternelle à partir de 7h30 : accueil par inscription sous conditions, formulaire à compléter (service gratuit).
- Surveillance **exceptionnelle** à l'élémentaire de 7h30 à 7h50 et de 13h55 à 14h10.
- Les mardis et jeudis de 16h à 16h30 pour les élèves de CP-CE1 dont la fratrie est en CE2-CM1-CM2 (service gratuit).
- Les après-midis du lundi, mercredi, vendredi et samedi matin, des activités périscolaires sont organisées.

### MANUELS ET FOURNITURES SCOLAIRES :

Les manuels et les fournitures scolaires sont à la charge des familles.

Les listes seront disponibles sur notre site internet à partir du mois de juin.

## S'INSCRIRE A DOMINIQUE SAVIO PRIMAIRE Plaquette d'informations 2020-2021

Les inscriptions à l'école maternelle et à l'école élémentaire ont lieu au secrétariat du primaire sur le site de l'élémentaire - rue Dominique Savio.

COORDONNEES	
<b>Site de l'élémentaire</b>	<b>SECRETARIAT PRIMAIRE</b>
<b>Téléphone</b>	00237 654 26 99 84 – Anne Jacquet 00237 676 95 92 93 – Charlotte Um
<b>courriel</b>	secretariat.primaire@savioudouala.org secretariat.primaire2@savioudouala.org
<b>Site du lycée</b>	<b>SERVICES ADMINISTRATIF ET FINANCIER</b>
<b>Téléphone</b>	00237 676 94 95 56 / 676 94 15 56 - Standard
<b>courriel</b>	00237 654 76 82 72 – Danielle NDOB ecolage@savioudouala.org

### Horaires du secrétariat du primaire (site de l'élémentaire / Bonapriso)

(Hors modifications ponctuelles)

**Du lundi au vendredi 8h05 – 9h45 et 10h30 – 11h30**

**Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14h30 – 17h00**

### Horaires des services administratif et financier

(site du collège-lycée / Bali)

**Du lundi au vendredi 8h00 – 11h30**

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi 14h00-16h00**

**Adresse : B.P. 1007 Douala – Cameroun**

Toutes les informations utiles sont sur [www.site.lyceesavioudouala.org](http://www.site.lyceesavioudouala.org).

## CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION :

- **INSCRIPTION DIRECTE** : est inscrit un enfant issu d'un établissement public ou privé sous contrat en France ou d'un établissement du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger, dans la limite des places disponibles. Priorité aux enfants de nationalité française.
- **INSCRIPTION sur test d'entrée (test de niveau), si l'enfant est admissible**, dans la limite des places disponibles.

### Conditions d'âge pour l'admission au primaire :

Classe d'entrée	Année de naissance		Classe d'entrée	Année de naissance
PS	2017		CE1	2013
MS	2016		CE2	2012
GS	2015		CM1	2011
CP	2014		CM2	2010

Hors avis de redoublement ou de passage anticipé du conseil de classe.  
\* Enfants âgés de 3 ans au plus tard le 31/12/2016, pour la petite section.  
\* Pour faire son entrée à l'école, l'enfant doit être propre (pas de couches)

## COMPOSITION DU DOSSIER POUR UNE INSCRIPTION DIRECTE

### Liste des documents :

#### A compléter et signer : (à télécharger sur notre site internet)

- Fiche d'inscription
- Fiche médicale d'urgence + joindre la copie des pages des vaccinations obligatoires du carnet de santé + fièvre jaune
- Fiche droit à l'image + Formulaire AEFÉ

#### A fournir :

- 1 acte de naissance (avec filiation) ou copie du livret de famille
- copie de la carte nationale d'identité ou passeport
- 1 lettre motivant la demande d'inscription
- Justificatif de l'autorité parentale pour les tuteurs légaux autres que les parents
- En cas de divorce, copie de la décision de justice
- Exeat (*certificat de radiation*) de l'école précédente (école du réseau A.E.F.E. ou en France)
- Le dossier scolaire : bulletins scolaires (année en cours et précédente) et avis de passage
- 2 photos d'identité (si inscription à distance, 1 photo numérisée)
- Attestation d'assurance responsabilité civile chef de famille
- Plan de localisation du domicile

L'inscription ne devient définitive que si l'ensemble des pièces est fourni et après le règlement des droits de 1ère inscription.

- **Droits de 1ère inscription** : 300 000 FCFA = 457.35 € /enfant (non remboursables) à régler au service financier muni(e) de la fiche d'inscription validée par la Direction de l'école.  
**Le service financier délivre un certificat d'admission et l'adresse au secrétariat du primaire.**

## COMPOSITION DU DOSSIER POUR LE TEST D'ENTREE

**Dates des épreuves** : sessions test tout au long de la période des inscriptions. Epreuves destinées aux élèves non scolarisés dans un système français (public ou privé sous contrat).

### Liste des documents à fournir :

- Fiche d'inscription au test à compléter et à signer (à télécharger sur notre site internet)
  - 1 lettre motivant la demande d'inscription
  - 1 extrait d'acte de naissance avec la filiation (traduit en langue française)
  - 1 photo d'identité de l'enfant
  - La copie du dossier scolaire de l'élève pour l'année en cours et si possible l'année précédente (à partir de la Grande Section)
- **Frais de test** : 30 000 FCFA = 45.74 € /Enfant (non remboursables en cas de non confirmation de l'inscription) à régler au service financier muni(e) de la fiche d'inscription au test validée par la Direction de l'école : **le service financier délivre un reçu de paiement à remettre au secrétariat du primaire avant le passage du test**

## LES FRAIS DE SCOLARITE ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

**Droits de 1ère inscription** : 300 000FCFA = 457.35 € /enfant

Niveau de classe		Français	Camerounais	Tiers
Elémentaire et préélémentaire	F CFA	1 930 000FCFA	2 640 000FCFA	2 960 000FCFA
	Euro	2 942.27 €	4 024,65 €	4 512.49 €

**Droits de réinscription (en fin d'année scolaire)** : 50 000FCFA = 76.22 €/enfant

### Les frais de scolarité sont à régler au service financier au Lycée :

- Par carte bleue
- Par chèque (euros ou CFA) à l'ordre de : **APE-EFDS-GI**
- Par versement en espèces FCFA, à la **BANQUE**, sur le compte **APE-EFDS-GI**, **puis transmettre l'original du bordereau de versement des espèces de la banque, au service financier.**

### RIB Banque : SOCIETE GENERALE DE BANQUES (SGBC-BONANJO)

Titulaire du compte : APE-EFDS-GI (uniquement pour le versement en espèces)

CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° COMPTE	CLE
10003	00100	05000339587	56

**Conditions de règlement** : En conformité avec les décisions prises par le conseil de gestion, les frais de scolarité sont appelés en deux tranches : 40 % de la facture à régler avant le 15 octobre de l'année N et 60 % de la facture à régler avant le 15 février de l'année N+1

**Réduction** « famille nombreuse » à partir du 3ème enfant, scolarisé à D. Savio

**Bourse scolaire** : pour les élèves français, se rapprocher du Consulat Général de France à Douala – service social